



LES AMIS DE LA TERRE MIDI-PYRENEES

n° 254 juin, juillet, août, septembre 2019

LA FEUILLE VERTE

**Nous ne voulons pas de l'urbanisme industriel de
Toulouse EuroSudOuest !
NON à TESO !**

*par Jean-Charles Valadier
Amis de la Terre Midi-Pyrénées*

Les Amis de la Terre de Midi-Pyrénées ont donné un avis défavorable à l'Enquête publique sur le projet urbain TESO qui a eu lieu du 14 mars au 30 avril 2019.

La philosophie générale du projet est de concentrer un habitat vertical et dense au croisement des lignes de métro et de la future LGV. Le modèle urbain et architectural proposé correspond au savoir-faire des multinationales du BTP et de la finance, celui d'une forte densification verticale. Il conforte les projets de moyens de transport qui creusent la dette publique et dont la réalisation n'est pas acquise :

- le projet du futur métro TAE à plus de 2 milliards € et non encore soumis à l'enquête publique.
- le projet de ligne LGV à plus de 8 milliards € et remise à plus tard.

TESO : une forte densification verticale

TESO est un projet de tours et de barres d'Immeubles de Grande Hauteur (IGH). Avec une hauteur de plus de 150 mètres, la Tour Occitanie attenante à la gare serait le premier gratte-ciel de Toulouse. Par sa complexité

technique, et donc son coût, elle serait réservée aux très riches. Le bilan carbone d'un tel bâtiment est fortement négatif alors que dès 2020 l'énergie positive sera obligatoire pour les constructions neuves.

TESO : le non-respect de l'existant

TESO est un projet urbain de destruction systématique du bâti existant. Ainsi, un traitement radical est prévu pour l'avenue de Lyon, pourtant représentative du bâti historique et qualitatif du patrimoine urbain de la fin du XIXème siècle. Elle est détruite et élargie avec des bâtiments atteignant, pour certains, 50 à 60 m de haut. TESO alimentera très fortement le transport des gravats qui

constitue une grande part en poids du trafic camion de la ville de Toulouse. C'est un principe qui va à l'encontre de la politique de valorisation des matériaux prônée par les nouvelles mesures écologiques.



Suite en page 2>>

TESO : toujours plus de voitures

L'agglomération toulousaine est l'une de France où l'usage de la voiture individuelle est le plus massif. L'enjeu des années futures n'est ni dans la dizaine de milliers de voyageurs qui emprunteraient la LGV vers Paris ni la création d'une seule 3ème ligne de métro réalisable à l'horizon 2026. Une agglomération respirable débarrassée de son trop plein de voitures nécessite au contraire :

- un réseau ambitieux de trains d'agglomération de type RER qui permettrait une densification modérée



des villes de l'agglomération autour des gares de l'étoile ferroviaire toulousaine,

- un réseau maillé de bus, tramway et métro qui permettrait une densification douce du bâti existant autour des centaines d'arrêt du réseau.

Dans ce contexte, la très forte densification verticale proposée pour TESO n'a plus de sens.

Nous exigeons un autre projet urbain

La concertation avec la population avait montré une forte volonté pour bâtir une ville à visage humain, conviviale, avec une identité urbaine et architecturale propre à notre cité historique, selon un modèle urbain intégrant les dimensions écologiques et sociales de ce siècle.

Les Amis de la Terre de Midi-Pyrénées demandent qu'un projet urbain de densification plus faible soit aussi soumis au débat public. Un projet d'immeubles de hauteurs variées, entre 3 à 6 étages avec une ou deux dizaines de locaux d'habitations ou d'activités, et associé à une circulation apaisée correspondrait parfaitement à ce modèle. Il permettrait d'intégrer harmonieusement le nouveau flux piétons très important que devrait générer une grande gare multimodale accueillant

RER, bus, tramway et vélo à Matabiau. Il s'inspirerait de la structure paysagère des faubourgs toulousains, composée d'une multitude de petites terrasses et cours végétalisées. La modernisation de l'avenue de Lyon et de la rue des Cheminots respecterait la plupart des immeubles existants en les intégrant au nouveau projet sans destruction systématique. C'est un modèle bien adapté à l'anticipation du phénomène d'îlot de chaleur.

C'est un modèle qui peut se généraliser à tous les secteurs bâtis de l'agglomération. Le défi de la densification de la ville et de la croissance des déplacements se résout ainsi tout naturellement en reconstruisant la ville sur elle-même.

Toulouse 2031 voit plus loin !

LES AMIS DE LA TERRE PARTICIPENT AU COLLECTIF TOULOUSE 2031

Toulouse 2030, c'est la vision de Toulouse des grands groupes industriels et financiers tels que Kaufman & Broad, Bouygues Immobilier, Nexity, Suez ou encore Veolia. Ils ont occupé la place du Capitole pendant 3 jours en octobre 2018 pour rendre séduisante une ville de voitures électriques, de tours et immeubles, de domotique verte avec caméras et capteurs intelligents partout.

Les Amis de la Terre se sont joints aux associations toulousaines Droit Au Logement 31, Association des Usagers des Transports de Toulouse AUTATE, CCNAAT Collectif Contre les Nuisances Aériennes de l'Aéroport de Toulouse Blagnac, Université Populaire de Toulouse, Fondation Copernic, Non au Gratte-ciel de Toulouse **pour construire avec les toulousain-e-s une autre vision de notre agglomération sur les thèmes de l'écologie, le logement, l'urbanisme, les transports, la culture.** C'est

Toulouse 2031, où nous y proposons

aussi notre vision du cycle de vie des objets, des déchets et de leur valorisation.



Les 15 et 16 juin, quai de la Daurade, Toulouse 2031 a animé de nombreux ateliers pour initier un vrai débat avec la population.

Les prochains RDV sur  : **Toulouse 2031**

Nous écrire **ATMP, 73, chemin de Mange-Pommes, 31520, Ramonville-Saint-Agne** ou midipyrenees@amisdelaterre.org
 Nous téléphoner....: **07 81 90 49 93** S'informer <http://amisdelaterremp.fr> et www.amisdelaterre.org



PAPUS veut garder ses arbres et ses espaces verts !

par Monique Hervet des amis de la Terre Midi Pyrénées

Une histoire ouvrière

La création du 1% patronal finançant le logement favorisera le développement d'un habitat ouvrier à Papus : la cité des Castors, la cité EDF et surtout **la cité de l'ONIA**, Office National Industriel de l'Azote - **ancien nom d'AZF**, dont la production débute en 1927. Avec l'augmentation de la production après la 2^{ème} guerre mondiale, sa direction promeut des constructions pour loger ses salariés à proximité de l'usine. Une majorité de logements HLM seront construits sous l'égide du Comité d'Entreprise puis gérée par la société S.A.H.L.M. Papus.

1948 c'est le début de la cité de Papus, œuvre des architectes Joachim et Pierre Genard, composée de petits immeubles de trois étages pour les ouvriers et de résidences pavillonnaires pour les cadres, dotée de tous les services, écoles et commerces, au milieu de grands espaces verts arborés et végétalisés à deux pas de leur lieu de travail - où ils pouvaient se rendre à pied ou en vélo.

L'histoire de la cité HLM est marquée par l'absence de profit et la recherche des meilleures conditions de vie dans de bons logements

Années 80 la société S.A.H.L.M. Papus cédera la cité de l'ONIA pour une somme symbolique à l'office HLM de la ville de Toulouse - aujourd'hui Toulouse Métropole Habitat.

La cité se sera développée jusque-là en conservant ses nombreux espaces verts et sa mixité architecturale.

En 2001 ce quartier est très touché par l'explosion d'AZF, matériellement et psychologiquement, de nombreux résidents ayant travaillé de près ou de loin dans cette usine.

Les pollutions et la santé des habitants

Placé sous le couloir aérien et en bordure du périphérique, ce quartier subit de plein fouet la pollution sonore et les pics de polluants (dioxyde de carbone, dioxyde de soufre, monoxyde de carbone, oxyde d'azote, ozone, particules PM 2.5, micro particules et nano-particules) dont les effets sur la santé sont innombrables : irritations ophtalmiques, affections des voies ORL - asthme, rhinites, inflammations, cancer du poumon, hypertension, infarctus, AVC, maladies cardiovasculaires, leucémies.

Les arbres et les espaces verts menacés !



Les espaces verts de la cité HLM sont des espaces

communs aux locataires, aux habitant.e.s des quartiers de Tabar, Papus et Bordelongue et à bien d'autres toulousain.es. Fait-on payer l'entretien des jardins de Toulouse par les seuls riverains de ces jardins ? Bien sûr que non !

Alors... Pourquoi l'entretien des espaces verts de la Cité HLM Papus reste-t-il à la seule charge des locataires HLM ? Pire, pourquoi Toulouse Métropole Habitat veut-elle à tout prix les privatiser en y installant un maraîcher privé, ou en y construisant des parkings privés payants ?

Alors que la Mairie de Toulouse apporte son soutien à l'initiative 1 MILLION D'ARBRES*, **pourquoi commencer par arracher ces arbres cinquantennaires ?**

Partageant les mêmes objectifs de préservation et de valorisation des arbres, de lutte contre le réchauffement climatique et de participation à la sauvegarde de notre planète **dans l'idée de laisser un monde meilleur pour les enfants de demain, l'action des habitants pour le maintien de la végétalisation à Papus demande le soutien de la Mairie. Voir pétition ci-dessous.**

*1 MILLION D'ARBRES est un projet citoyen du 21^e siècle, solidaire et durable qui défend l'intérêt général et le bien commun dont l'objectif est de planter 1 Million d'Arbres en France, entre le 21 mars 2018 et le 21 mars 2020

Monsieur le Maire,

Nous voulons garder les espaces verts et les arbres de la cité Papus

pétition diffusée par le collectif pour la sauvegarde de la végétalisation de Papus, soutenu par : Comité de Quartier Papus Tabar Bordelongue, «Les Habitant.e-s Parlent aux Habitant.e-s», les associations de locataires, des habitants et salariés du quartier

Le bailleur HLM Toulouse Métropole Habitat envisage l'abattage d'arbres et la suppression d'espaces verts autour des bâtiments des allées de Guyenne et de la rue de la Touraine, afin d'aménager des aires de stationnement payantes pour les résidents. La réalisation de parkings gratuits est une nécessité, mais nous pensons qu'elle peut se faire sans amputer le patrimoine vert de notre quartier. Nous savons tous que pour obtenir un arbre adulte il faut plus de trente ans, qu'un arbre équivaut à cinq climatiseurs, qu'il agit comme rempart contre la pollution et le bruit

Monsieur le Maire de Toulouse,

***municipalisez les espaces verts de Papus, comme vous vous y étiez engagé dans votre lettre du 20 mars 2014 au comité de quartier.**

***demandez à Toulouse Métropole Habitat de renoncer à son projet de destruction d'espaces verts et d'abattage d'arbres.**

***relancez la concertation pour trouver des solutions alternatives de stationnement qui protègent notre environnement.**

Contact : comitedequartierptb@gmail.com, CQPTB, 1 rue du Roussillon 31100 Toulouse

Nos adieux à un Géant

Airbus va stopper la production des A380

Par Joël Cremoux des Amis de la Terre Midi Pyrénées

*Les Amis de la Terre Midi-Pyrénées disent adieu à ce « cher » Géant,
sans aucun regret mais avec beaucoup d'amertume.*

Que de dégâts environnementaux auront été commis pour ce Géant !

Pour rappel, et nous ne sommes pas exhaustifs, la construction de l'itinéraire grand gabarit pour faire transiter les pièces de cet avion nous aura coûté : l'abattage d'au moins 500 arbres de grande taille, l'expropriation de 500 propriétés, dont 200 en Haute-Garonne, une vingtaine de kilomètres de bétonnage de route dans la forêt de Bouconne, etc.

Et sur la commune de Blagnac, la suppression d'une base de loisirs de 40 hectares, poumon vert de la ville et zone tampon entre les activités de l'aéroport et la ville, le bétonnage toujours plus important des pistes avec une largeur hors norme de 75m. Même si, au détour, la loi sur l'eau devait être un peu oubliée, et l'impact sur les nuisances sonores et la qualité de l'air bien peu pris en compte.

Mais il est vrai aussi qu'à l'époque nous avons comme représentant de l'État un grand visionnaire : « Dans vingt ans, on construira encore des A 380 » propos tenus par M. le Préfet Hubert Fournier (cf. Dépêche du Midi du 18 février 2003)

Tout cela prêterait à sourire. Mais nous nous en garderons bien, l'impact environnemental de l'A380 perdurera encore de nombreuses années.

Non, les Amis de la Terre ne regretteront pas la fin de ce Géant. Ils sont amers, et certainement avec nous d'autres associations, de ne pas avoir été entendues et écoutées lors des nombreuses réunions publiques.

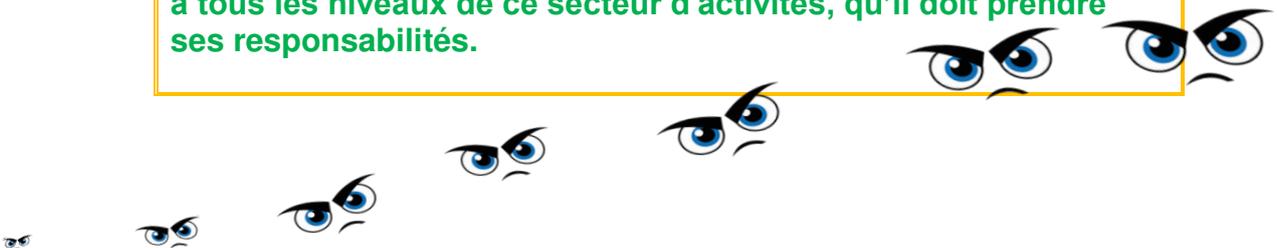
Tournons-nous vers l'avenir

Les élus, les industriels, les États, joueront-ils un jour le jeu de la transparence sur le trafic aérien ? Prendront-ils en compte la globalité des polluants émis par l'aviation ?

Il faut le dire et le répéter : plus le trafic aérien augmente, plus ses émissions de polluants augmentent (cf. Le Journal de l'Environnement du 5 juin 2018 <http://www.journaldelenvironnement.net/article/transport-aerien-le-traffic-augmente-les-emissions-aussi.92017>)

Comme tous les autres acteurs industriels, le secteur aéronautique devra contribuer aux efforts pour lutter contre le changement climatique.

Sans relâche et avec pugnacité les Amis de la Terre rappelleront à tous les niveaux de ce secteur d'activités, qu'il doit prendre ses responsabilités.



AVIATION CIVILE et TAXE sur les CARBURANTS

par Monique Hervet des Amis de la Terre Midi Pyrénées

Les automobilistes paient des taxes sur les carburants. La SNCF paie des taxes sur l'électricité.

Les compagnies aériennes, elles, bénéficient d'une niche fiscale. Pas de taxe sur le kérosène ni de TVA sur les billets internationaux.

C'est pourtant le transport qui pollue le plus !

L'aviation civile jouit d'un statut fiscal très avantageux, puisque le kérosène est le seul carburant issu du pétrole exonéré de taxes.

Une convention de 1944

Cette particularité remonte à l'immédiat après-guerre quand les États-Unis ont voulu donner de l'activité à leurs usines d'avions militaires en favorisant l'aviation civile et les liaisons internationales. La Convention de Chicago adoptée en 1944 prévoit ainsi que le carburant d'un avion ne peut pas être taxé à l'arrivée. De nombreux pays ont alors signé des accords bilatéraux excluant la taxation au départ comme à l'arrivée.

Des billets 12 % moins chers

Les avions sont donc exonérés de taxe intérieure sur la consommation de produits énergétiques (TICPE), ce qui crée une distorsion de concurrence avec les autres modes de transport.

Le train, par exemple, paye la Contribution au service public de l'électricité (CSPE). La TVA ne s'applique pas non plus sur les billets d'avion pour les liaisons internationales (taux réduit à 10 % pour les vols intérieurs). C'est ainsi que pour certaines liaisons l'avion est moins cher que le train ! L'exonération de TICPE réduit à elle seule le prix des billets de 12 %.

40 fois plus polluant que le TGV**

Le transport aérien est pourtant davantage polluant. L'empreinte carbone d'un vol en avion est de 145** grammes de CO₂ par passager contre 100** grammes environ pour le transport en voiture. C'est 40** fois plus que le transport par TGV. Paradoxalement, la pollution des vols internationaux n'est pas imputée aux États dans les accords internationaux sur le climat comme le protocole de Kyoto. L'aviation est réputée contribuer à 3 % des émissions globales des gaz à effet de serre, mais le GIEC (Groupe Intergouvernemental pour l'Etude du Climat) estime qu'en réalité sa part est deux à quatre fois plus importante.

Quotas de CO₂

La Commission européenne a cependant impliqué depuis 2012 l'aviation dans son système d'échange de quotas d'émission des gaz à effet de serre. Ce système ne taxe cependant que les vols intra-européens et accorde 80 % de quotas gratuits aux compagnies aériennes. Certains pays appliquent une taxe au kérosène, sur leurs vols intérieurs, comme les États-Unis, le Japon, le Brésil et la Suisse, mais la crainte d'être moins concurrentiel à l'international neutralise les tentatives des états de taxer le kérosène des liaisons internationales.

3 milliards d'euros en jeu pour la France

La taxation des vols intérieurs en France permettrait pourtant de recueillir quelque 500 millions d'euros*. Le manque à gagner se monte à 3 milliards d'euros si l'on prend en compte tous les vols au départ et à l'arrivée sur le territoire français. Dit autrement, chaque foyer fiscal donne 80 €* pour le transport aérien. Une niche fiscale qui profite avant tout aux 20 % les plus aisés puisque les trois quarts des places dans les avions sont utilisées par les 20 % les plus riches*.

Une manne qui pourrait servir au ferroviaire.

Le secteur de l'aviation projette un doublement de son trafic d'ici 2040 avec 1200 chantiers aéroportuaires prévus dans le monde.

Les émissions de GES de l'aviation seraient déjà responsables de 3 à 5%** du réchauffement climatique et pour l'Agence Européenne de l'Environnement (EEA), elles «*représenteront 22% des émissions globales en 2050 si aucune action n'est entreprise.*»

Face aux critiques, l'aviation déploie un «*Greenwashing* » basé sur un schéma de *compensation carbone*, incluant agro-carburants et rêves de progrès techniques.



La Convention de Chicago n'interdit pas la taxation des vols intérieurs qui représentent 20 % du trafic en France. Elle permettrait d'orienter les utilisateurs vers des moyens de transport plus écologique. On pourrait alors utiliser les ressources générées pour enrichir l'offre ferroviaire, les longues distances comme celles desservies par les trains Intercités que les gouvernements successifs ont eu tendance à réduire.

Le maintien de l'exonération du kérosène est incompatible avec les objectifs de réduction des gaz à effet de serre auxquels s'est engagée la France lors de l'Accord de Paris.

Limiter l'augmentation de la température à 2°C n'est pas atteignable sans agir sur le transport aérien !

*source : Réseau Action Climat qui fédère une vingtaine d'associations dont le WWF, Greenpeace, les Amis de la Terre, Oxfam

**Ces valeurs d'empreinte carbone varient selon les sources et selon qu'on les calcule avec un taux de remplissage nominal ou avec un taux de remplissage moyen réel

Rejet interdit à la centrale de Golfech

mais le 10 janvier 2019, le tribunal de Montauban a tranché : il n'y a pas eu de faute d'EDF

par Marc Saint-Arroman des ATMP

Juin 2016, gaines fuyardes

Le réacteur n°1 de Golfech redémarre après une révision et échange d'une partie du combustible. Généralement, après une révision, le niveau de contamination de l'eau primaire se retrouve plus bas qu'il ne l'était avant l'arrêt. A Golfech, ce niveau sera multiplié par 225. Cette contamination indique qu'une ou plusieurs gaines des barres de combustible chargées sont fissurées ou ont été dégradées lors de leur chargement. Au lieu d'arrêter le réacteur pour rechercher l'origine du problème, EDF augmentera seulement le filtrage des radioéléments pour rester en limite d'autorisation de contamination du circuit primaire. D'où accroissement de la contamination de l'environnement, des travailleurs et des riverains. EDF ne se penchera sur la résolution du problème des gaines fuyardes que... 13 mois plus tard.

19 octobre 2016, rejet intempestif

Suite à un usage excessif du circuit de filtrage, un technicien contournera une procédure pour remédier à une défaillance technique de ce système. Déjà passé à une autre tâche, il sera urgemment rappelé à l'ordre par une alarme provenant d'un excès de radioactivité à la cheminée de rejet à l'atmosphère. Pendant 2 minutes, selon EDF, près de 78 milliards de becquerels ont été relâchés dans la nature ! Il faudra attendre cinq jours pour que le public soit informé de ce problème.

28 novembre 2016, laxisme de l'ASN*

L'ASN considérant le problème comme bénin, le 28 novembre 2016, ce sont les associations Réseau "Sortir du nucléaire",

France Nature Environnement, FNE Midi-Pyrénées, FNE 82,
Association Française des Malades de la Thyroïde,
Amis de la Terre Midi-Pyrénées,

SEPANLOG,

Stop Golfech-VSDNG,

Sortir du nucléaire 82

qui déposeront plainte auprès du Parquet de Montauban. Cette plainte ayant été classée sans suite, le 17 octobre 2017, les associations feront une citation directe et, le 13 décembre 2018, le tribunal de police de Montauban a examiné l'affaire :

le 10 janvier 2019, EDF a été relaxée de toutes les infractions. Les associations ayant fait appel, l'audience se tiendra le **3 juin 2019**.

Une faute lourde de l'ASN

Sans être un foudre de guerre, l'ASN a toujours eu un langage technique clair. Mais dans l'affaire du rejet attaqué, elle mélange les torchons et les serviettes car elle exprime un rejet interdit en pourcentage d'un niveau de rejet autorisé (selon les prescriptions réglementaires, les gaz radioactifs doivent être stockés au moins 30 jours avant leurs rejet dans l'atmosphère).

Dans ce cas les gaz radioactifs ont été largués instantanément dans l'air sans avoir subis de décroissance radioactive dans des réservoirs de stockage.

Une décision de justice surprenante

Me Martinet, avocat d'EDF, utilisera les données erronées de l'ASN à l'avantage de son client. La présidente du tribunal, elle-même, se servira de cet argument en citant l'Autorité : « *l'ASN a estimé que l'impact du rejet était négligeable. 0,3% de la limite réglementaire.* »

Suite à cela, le Parquet prononcera la relaxe d'EDF alors que les infractions de l'électricien sont totalement documentées par l'ASN.

EDF n'a pas pris toutes les dispositions pour :

- éviter les rejets non prévus
- assurer l'étanchéité des assemblages combustible
- éviter les fuites des canalisations



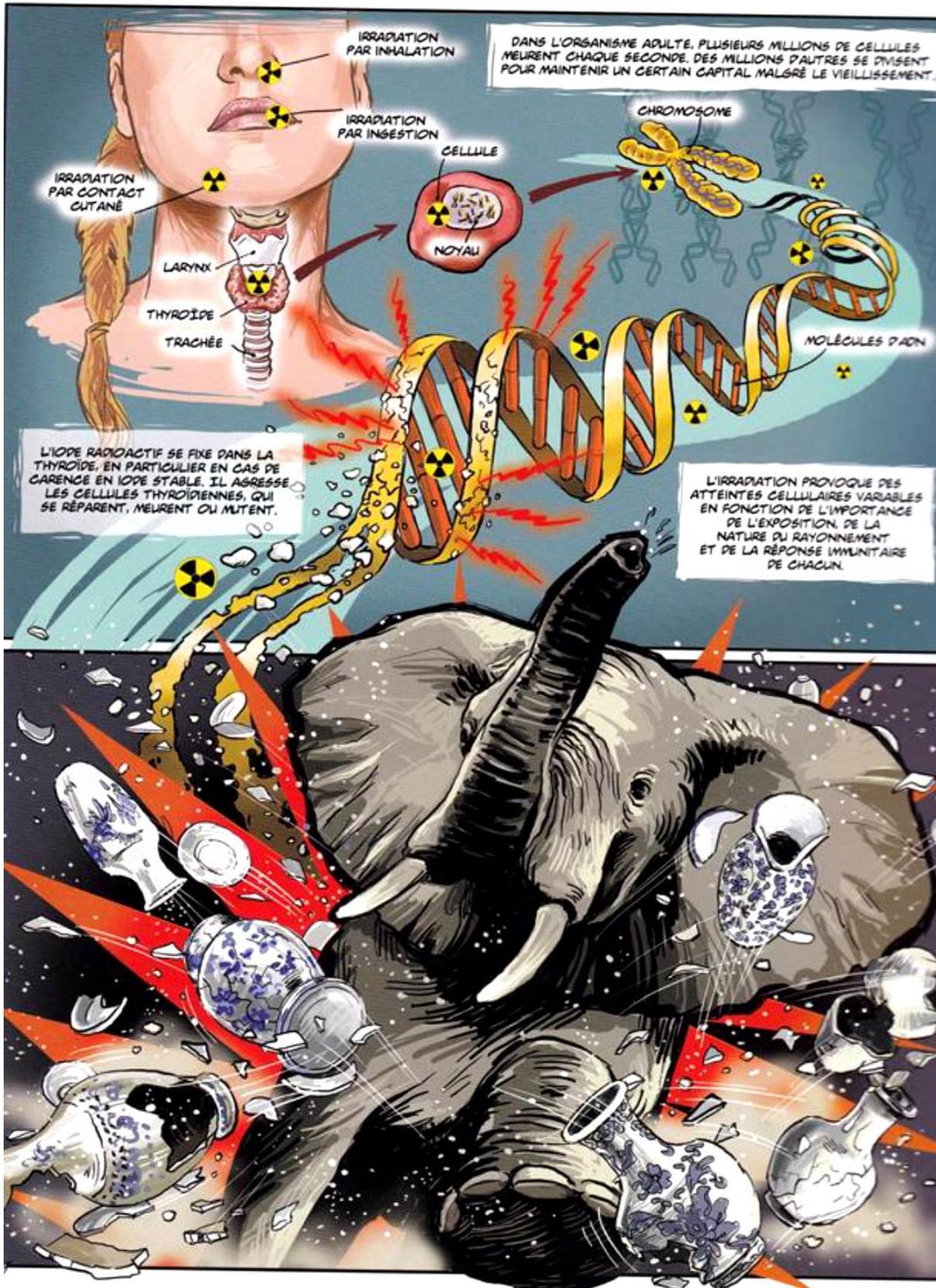
EDF a par contre :

- contourné les voies normales de collecte et de rejet
- rejeté des effluents radioactifs de manière non contrôlée ni maîtrisée
- mené une opération de dégazage qui a conduit à atteindre le seuil d'alarme à la cheminée
- enfin, EDF n'a pas traité les émissions de façon à ce qu'elles soient le plus faiblement radioactives possible

En 2010 à Golfech, Me Piquemal défendait EDF : il déclarait que l'eau de la nappe phréatique sous la centrale de Golfech, suite à un rejet intempestif d'eau primaire radioactive non traitée de la centrale, pouvait être bue et n'était pas plus radioactive que l'eau de Perrier... Juste 57 millions de fois plus !

... suite en pages 7 et 8>>

Action sur la thyroïde d'un rejet « évanescent » de Golfech pour les seuls iodes radioactifs I125, I126, I128, I129, I130, I131, I132, I134, I135, I136



Un nouvel avocat pour EDF

Aujourd'hui, Me Martinet semble plus sérieux et pourtant son travail consiste essentiellement à brouiller le sens des mots :

- « **un écart ne constitue pas une infraction** » : qu'il soit classé ou pas, un écart constitue un événement déclaré par EDF à l'autorité car il peut avoir des conséquences néfastes graves sur l'installation, l'Homme ou l'environnement
- « **une lettre de suite** [d'un inspecteur assermenté de l'ASN : note du Rédacteur] **ne constitue pas un procès-verbal** » : une lettre de suite est justement établie par l'autorité pour signifier à EDF ce qu'elle a l'obligation d'exécuter pour se mettre en conformité avec la loi. C'est d'ailleurs sur cette base qu'EDF a été condamnée en appel à Toulouse en décembre 2012 suite à son rejet dans la nappe phréatique sous la centrale de Golfech.



Un point sur lequel Me Martinet insistera lourdement concerne le rejet qu'il qualifiera, plusieurs fois durant sa plaidoirie, d'**évanescents**... nous allons mesurer, dans les lignes qui suivent, comme ce qualificatif est tout à fait abusif !

Sur la question majeure de l'impact du rejet radioactif sur l'Homme et l'environnement

- pourquoi le mensonge de l'ASN, qui exprime le rejet du 19 octobre en pourcentage de l'autorisation annuelle, est-il si grave ?

Dès l'origine de l'usage des centrales nucléaires, pour faire face aux besoins techniques d'EDF qui ne pouvait stocker indéfiniment ses déchets radioactifs liquides et gazeux en particulier suite à leurs quantités trop importantes, le législateur a établi une loi qui permettait à l'électricien de rejeter tranquillement dans l'environnement des radioéléments toxiques à vie longue.

Probablement en forme de contrepartie, EDF a dû concéder un stockage :

- dans plusieurs très grands réservoirs pour les liquides avant leurs rejets dans les fleuves et la mer
- et dans d'autres très grands réservoirs pour des gaz contaminés qui seront largués dans l'atmosphère.

Pour le législateur, ce stockage doit durer un minimum de trente jours. La décroissance naturelle de la radioactivité des éléments à vie dite courte permet de réduire significativement l'impact des rejets sur l'homme et l'environnement. Ces radioéléments à vie courte sont en effet beaucoup plus toxiques pour le vivant.

Pierre Galle, Professeur de biophysique à la faculté de Marseille, écrivait dans un livre très bien documenté : « *De façon générale [...], les gaz radioactifs provenant de la fission et contenus dans le circuit primaire en sont extraits et stockés pendant plus de 50 jours, soit 10 fois la période du xénon 133, de façon à faire décroître l'activité de cet élément d'un facteur 1 000 avant rejet à l'atmosphère.* »

Et si le chaînon manquant entre les excès de leucémies infantiles constatés et la proximité des centrales nucléaires était lié aux fréquents rejets massifs de ces radioéléments à vie courte jamais pris en compte par les autorités ?

Le lien entre leucémies infantiles et proximité des centrales nucléaires est depuis longtemps établi par plusieurs études européennes : le monologue de la planète atomique sur ce sujet consiste à affirmer – souvent avec à l'appui des calculs et des simulations savantes mais fantaisistes – que les doses sont trop faibles pour être en cause dans l'excès de leucémies infantiles constaté autour des centrales atomiques... et bien sûr qu'il faut encore de très longues études pour établir ce lien. - au moins sans doute jusqu'à la fin de l'ère nucléaire pour les décideurs.

Le scientifique de l'AIPRI**, Paolo Scampa note que pratiquement 63 % de la radioactivité du cœur est composée de radioéléments qui ont une demi-vie de moins d'une minute et qui, en conséquence, sont très radiotoxiques.

Il s'interroge pour savoir si « *nous n'aurions pas ici le chaînon manquant qui ne concernerait donc pas forcément les faibles doses mais les doses "oubliées" de ces 63 % de radionucléides dont une partie seulement est filtrée et en décroissance radioactive.* »

Le devoir d'agir qui s'impose n'est pas mis en œuvre

le constat accablant étant là, nous écrivions dans les colonnes de Stop Golfech il y a 7 ans : « *Quelle que soit l'origine des leucémies et cancers infantiles liée à la proximité des centrales nucléaires rejetant massivement de la chimie, de la radioactivité, de la chaleur, des bactéries, des amibes pathogènes... - le constat étant établi, une réaction s'impose car nous ne sommes déjà plus dans le principe de précaution mais dans celui de certitude: il est donc obligatoire d'interdire une présence infantile ou de femmes enceintes dans ces périmètres.* »

Au vu de l'intérêt de l'affaire, le 3 juin la magistrate de la cour d'appel l'a renvoyée au 7 octobre 14h devant une formation collégiale de la cour de Toulouse. Nous saurons alors si la procédure d'appel lancée par les associations a été entendue.

URGENCE CLIMATIQUE :

Monsieur le Maire

a rencontré les représentants de dix-huit associations* impliquées dans la défense de l'environnement et de citoyens engagés dans l'écologie pour Toulouse qui lui ont remis une lettre ouverte sans ambiguïté sur leurs exigences écologiques tant pour le niveau local que global face à l'urgence climatique.



Communiqué de presse - Collectif des 18 associations signataires* de la Lettre Ouverte Urgence Climatique

Suite à l'alerte exprimée par les associations et les citoyens, le Conseil Municipal de Toulouse interpelle l'Etat mais ne s'engage pas sur l'assujettissement de toutes ses décisions à leur impact positif ou neutre sur le climat et la biodiversité.

DES ENGAGEMENTS FERMES DANS LE SALON ROUGE :

Le vendredi 24/05/2019, suite à la publication de leur Lettre Ouverte, 18 associations* ont été reçues par M. MOUDENC et M. AUJOULAT.

M. MOUDENC s'était engagé à :

- Assujettir toutes les décisions de Toulouse Métropole à leur impact positif ou neutre sur le climat et la biodiversité.
- Faire voter un vœu au Conseil Municipal (14 juin 2019) et métropolitain (27 juin 2019) pour demander à l'Etat Français de déclarer l'état d'urgence écologique et climatique.
- Œuvrer pour convaincre les 105 adhérents de France Urbaine (grandes villes), en sa qualité de président, d'engager la même démarche.

FACE AUX MAUX DU CLIMAT, ON NE PEUT PAS JOUER SUR LES MOTS

Dans le texte voté lors du Conseil Municipal du 14/06/2019, l'expression « assujettir les décisions à leur impact » est remplacée par « étudier en amont l'impact », ce qui est très différent !

Concrètement, si un projet a un impact négatif, le projet sera-t-il abandonné ? Modifié ? Fera-t-il l'objet d'une compensation ? Que fera la Municipalité ?

Nous déplorons que la Municipalité de Toulouse ne mette pas en œuvre localement les engagements qu'elle demande à l'Etat et aux autres grandes villes.

L'urgence climatique requiert cohérence et courage politique dans l'action publique.

Les décisions dictées par l'intérêt économique ou les pratiques antérieures ne sont plus possibles sans prendre en compte l'impératif écologique.

DEUXIEME MI-TEMPS ?

Monsieur MOUDENC peut encore corriger le tir et marquer l'essai avec l'équipe de Toulouse Métropole lors de son prochain conseil fin Juin.

Pour reprendre le vocabulaire de Monsieur Moudenc dans son intervention en fin de séance du conseil municipal (cf Article le Journal Toulousain du 14 Juin 2019) :

Face à l'urgence climatique et écologique, les associations et citoyens jugent les engagements pris par la municipalité « très vagues » et estiment que les pouvoirs politiques « ne mesurent pas suffisamment les conséquences » de leur frilosité.

Associations et citoyens jugent « peu sérieux et irresponsable » de continuer à « investir dans des projets dont l'impact sur le climat est aussi peu documenté » et qui peuvent « paralyser » tout simplement l'avenir du vivant

*18 ASSOCIATIONS SIGNATAIRES : Le Collectif « Citoyens pour le Climat –Toulouse »,

Les antennes locales de :

Agir pour le Climat,
Alternatiba,
Alternatives territoriales,
ANV -COP 21,
Extinction Rebellion,
Greenpeace,
Les Amis de la Terre,
Nous voulons des coquelicots
Plastic Attack,
Youth for Climate,
60 millions de piétons,

Et **Association Veracruz,**
Citoy'enR,
FNE Midi-Pyrénées,
Non au gratte-ciel de Toulouse,
Toulouse en Transition,
2 Pieds 2 Roues.



Contact presse : Stéphanie MERVEILLEUX citoyenpourleclimat.toulouse@ecomail.fr - 06 64 93 11 08



Lundi 24 juin à 18h, aux Algécos de Papus, rue du Béarn à Toulouse

Réunion publique d'information Entrée libre et gratuite

par le Collectif pour la végétalisation de Papus et Comité de Quartier PTB (voir article page 3)



Du 13 juillet au 25 août

L'AlterTour / 12^{ème} édition, Inscrivez-vous !

3 à 4 h de vélo par jour

Alternant jours de vélos, actions militantes, visite des alternatives.

8 jours en moyenne

Passés par les participants sur l'AlterTour : vous arrivez et repartez quand vous voulez !

de 0 à 99 ans

L'AlterTour est accessible à tous les niveaux sportifs, un mini-bus prend en charge les personnes fatiguées.

A la rencontre des alternatives locales

Agriculture – producteurs bio, en agroécologie, ou permaculture, AMAP

Economie – entreprises coopératives, monnaies locales, Système d'Echanges Locaux

Habitat – éco-lieux, habitat partagé

Environnement – association de protection de la biodiversité, de sites naturels

Energie – collectifs de production d'énergie renouvelable, maison passive, associations pour le vélo en ville

Social – jardins partagés, collectifs anti-pub, centres sociaux auto-gérés

Consommation – familles zéro déchet, ressourceries, ateliers vélos participatifs et solidaires

... et des lieux de résistance aux grands projets inutiles et imposés (autoroutes, centre commerciaux, aéroport, etc.)



<https://www.facebook.com/alter.tour/>



Du 31 juillet au 11 août

Formons-nous aux mobilisations à venir pour relever le défi climatique

Toi aussi, tu as marché dans les rues pour le climat ces derniers mois ?

Le camp climat est la prochaine étape qui te permettra de t'inscrire dans une dynamique de construction d'un monde juste et soutenable et éviter le chaos climatique qui nous menace.

Le Camp Climat, organisé par les Amis de la Terre, ANV-COP21 et Alternatiba, c'est 10 jours de formations pour se préparer aux mobilisations futures : action non-violente, communication, stratégie, fabrication de banderoles, etc.

Avec les acteurs du mouvement climat, on se forme pour changer le système ensemble.

C'est à Kingersheim, en Alsace, que nous poserons nos tentes pour 12 jours incroyables où se mêleront détermination, ingéniosité et convivialité ! S'inscrire sur le site du Camp Climat.



Le dimanche 21 septembre,

Marche pour le climat et pour la paix,

à l'initiative de CplC Collectif pour le Climat et du Mouvement pour la Paix.



Les vendredi 20 et 27 septembre,

La grève des jeunes pour le climat reprend.

Avec les ATMP, soutenez-les !



Le 26 juin à 20h30, salle municipale Castelbou, 22 rue Léonce Castelbou, Toulouse.
Métro ligne B station Cafarelli.

Soirée information-débat, entrée libre et gratuite

Co-organisée par les Amis de la Terre Midi-Pyrénées, les Amis du Monde Diplomatique, Alternatiba, Attac, CGT Energie (Hydraulique), Eau Secours 31, SUD Energie, Université Populaire de Toulouse.

Eau secours !

Ils veulent nous piquer nos barrages !

Après les autoroutes, les aéroports, le gouvernement s'apprête à livrer à la concurrence privée les grands barrages hydro-électriques.

Aucun autre argument que le développement de la machine ultralibérale infernale et dogmatique pour justifier pareille bêtise.

Cette privatisation annoncée de l'exploitation de l'hydro-électricité est dangereuse à plus d'un titre :

=> explosion annoncée du montant de la facture par de nombreuses « désoptimisations » et une judiciarisation certaine

=> mise en danger de la réussite de la transition énergétique des énergies fossiles et nucléaire vers les énergies renouvelables

=> fragilisation du système électrique (risques accrus de coupures électriques) ;

=> fragilisation des barrages, objets industriels potentiellement les plus dangereux sur le territoire après les centrales nucléaires

=> complexification du partage de l'eau qui, pourtant, avec la tragédie climatique en cours, va se raréfier dans les décennies à venir

=> perte de l'indépendance énergétique de la France

=> fragilisation du savoir technique qui, pour cette industrie prototypale greffée sur les vallées, nécessite une gestion intégrée

=> mise en péril de l'emploi dans des régions reculées...

Les arguments écologiques, économiques, sociétaux ne manquent pas pour convaincre de ne pas faire cette bêtise !

Et pourtant, tout est prêt pour que le gouvernement puisse la mettre en oeuvre, dès qu'il le voudra ...

Avec le récit de 4 expériences parallèles s'enrichissant les unes les autres :

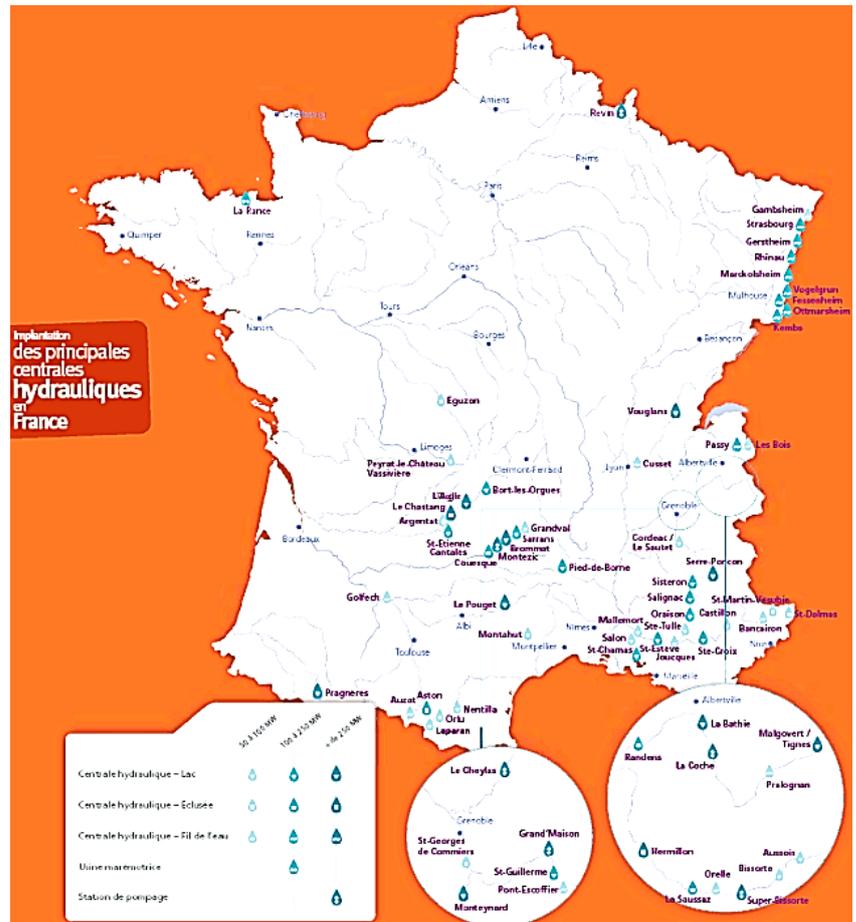
=> **Philippe André, de SUD-ENERGIE**, vous livrera les détails d'une aventure de lobbying citoyen où de nombreux salariés d'EDF HYDRO partent à l'assaut des médias et des politiques pour les convaincre un par un

=> **Jean Ganzhorn, Gilet Jaune des Hautes-Alpes**, élargira la lutte en vous racontant la magnifique mobilisation citoyenne gilets jaunes du 8 mai sur le plus grand réservoir d'eau de France, le barrage de Serre-Ponçon, où près de 1000 personnes ont su braver la pluie continue, le vent, le froid et le brouillard dans un flot de chants et autour d'une mise en scène très efficace, rassemblé-e-s autour du collectif "ne nous laissons pas tondre" et du slogan "quand tout sera privé, on sera privé de tout !"

=> **Nicolas Ubelmann, réalisateur**, le local de l'étape, vous racontera le démarrage de son documentaire sur les barrages qu'il souhaite livrer à toutes les belles salles de cinéma cet automne pour des débats via vos réseaux.

=> **Loïc Prud'Homme, député LFI**, qui nous racontera la résolution de 100 députés contre la mise en concurrence des barrages.

=> **Jean Damien Navarro, CGT Mines Energie**, qui viendra expliquer le long travail juridique précieux de la CGT autour de ce concept des SIEG



Ma vision de l'Economie Circulaire

Par Dominique Gilbon, des Amis de la Terre Midi-Pyrénées

Pour nous écologistes, croire encore à l'**économie linéaire**, économie capitaliste de marché, (modèle économique de notre société industrielle), c'est comme croire encore que la terre est plate, que le soleil tourne autour de la terre et que l'Homme, dans sa bêtise orgueilleuse, est le centre de l'univers.



Economie : du grec, oikonomos, qui administre la Maison

La véritable économie ne peut qu'être **circulaire**. Elle est soucieuse de ne pas mettre en péril le fonctionnement et l'avenir de la Maison. Elle veille à l'harmonie. Elle ne gaspille rien et produit au maximum ce dont elle a besoin.

Un peu d'autonomie, d'autarcie, de proximité... mais la porte de la Maison reste toujours ouverte.

« Notre *maison brûle* et nous regardons *ailleurs* » déclarait au sommet de Johannesburg en 2002 Jacques Chirac qui est loin d'être un écologiste... Et les mêmes qui se désolent aujourd'hui pour une cathédrale auraient dû depuis longtemps alerter sur le désastre de notre monde.

« Halte à la Croissance » proclamait le premier rapport du Club de Rome (rapport Meadows) en 1972. Les bases de la notion de « décroissance soutenable » étaient posées.

La « décroissance » étant inenvisageable pendant les 30 glorieuses déclinantes, nos politiques ont détourné le terme et introduit le « développement durable ». Ils maintiennent ainsi une certaine notion de croissance

en donnant l'illusion d'une préoccupation morale pour les générations futures.

Les économistes à la solde de systèmes féodaux, totalitaristes ou productivistes se sont évertués à simplifier la présentation d'une économie par la loi du marché : l'offre et la demande. La sagesse préconiserait selon nous, de limiter nos besoins pour pouvoir les assouvir et ainsi accéder au bonheur. La folie du système crée des besoins toujours nouveaux pour manipuler et asservir des populations parfois complices dans leur recherche d'un emploi coûte que coûte.

Pour nous, écologistes, les bases de la connaissance et de la science résident dans l'observation de la nature, dans la compréhension de notre place dans des équilibres plus fragiles qu'on ne le pense (biodiversité).

L'Homme intelligent doit accepter qu'il n'est pas le centre du monde, qu'il est bénéficiaire de ce que lui donne la nature s'il sait la respecter et la comprendre.



Ecologie

Nous ne donnons pas à la Nature une place mystique au point d'en faire une nouvelle religion. Nous nous bornerons à dénoncer l'exploitation mercantile imbécile des ressources naturelles, le saccage des milieux biologiques et la pollution généralisée par notre civilisation industrielle qui veut imposer sa vision d'un confort à très court terme qui n'a rien à voir avec le bonheur (vs le malaise social généralisé).

Nous sommes pour la recherche d'un modèle économique basé sur l'observation de la Nature et son cercle vertueux.

Le Collectif LA MAISON à Ramonville Saint-Agne

Par lui-même

Historique

2002 : création de la MES, Maison de l'Economie Solidaire
Sous l'impulsion de la mairie de Ramonville et du SICOVAL, en partenariat avec l'ADEPES, l'UREI et IES. Il s'agissait de développer de nouvelles dynamiques d'activités économiques, et des synergies entre partenaires et acteurs de l'Economie Solidaire

2014 : création du PTCE Périscope
Déménagement dans les locaux du Périscope de l'ADEPES-UREI-IES



2015 : création du «collectif la maison», Association fédératrice des structures hébergées à la MES. Le collectif la maison
→ assure la gestion et l'animation de la maison,
→ veille à la meilleure utilisation possible de cet espace associatif qui demeure un bien à la disposition des habitants du quartier et au-delà
→ travaille à l'écriture collective du projet pour la MES.

2019 : finalisation du projet entre le «collectif la maison», la mairie de Ramonville et le Sicoval

Penser et vivre autrement le rapport entre l'économie et l'environnement

Face

- .aux inégalités sociales, économiques et environnementales que l'on constate en France et dans le monde,
- .à l'épuisement des ressources qui pousse à un pillage accru de celles des pays les plus pauvres,
- .aux signes évidents du dérèglement climatique d'origine anthropique sans plus aucun doute

Une grande majorité considère qu'aujourd'hui on doit penser et vivre autrement le rapport économie/environnement en plaçant la coopération et la solidarité au même niveau que les valeurs économiques, environnementales et sociales.

Et 32 ans après le rapport Bruntland, le développement durable reste un objectif à atteindre.

Les structures du «collectif la maison» travaillent dans ce sens depuis 15 ans !

Les pratiques

- expérimentation d'alternatives, laboratoire vivant de mise en place de réalisations pratiques,
- validation des réalisations selon l'organisation harmonieuse de l'écosystème
- sensibilisation, pédagogie, formation, valeur ajoutée par l'intelligence collective.
- essaimage par démonstration et transmission pour l'extention à une échelle plus grande
- ouverture aux habitants de la maison, vers le quartier, la ville, le territoire, avec une stratégie à forte composante écologique
- partage, mutualisation de tous les communs possibles, compétences, temps, matériel.

Le projet

Co-construire un lieu qui soit

- *économiquement fiable et équilibré,
- *écologiquement durable,
- *socialement équitable

Créer des emplois et travailler autrement

Faire vivre un lieu exemplaire et reproductible

Le «collectif la maison» offre un cadre où les structures développent leur savoir-faire dans l'action collective et la mutualisation des espaces de travail.

Suite en page 14>>

Les valeurs de démocratie, d'écologie, d'innovation, d'ouverture à l'autre s'y déclinent avec les 15 structures hébergées à La Maison

Toutes membres de la collégiale élue en AG du «collectif la maison», elles représentent un large éventail de domaines d'activités et de compétences.

| | |
|---|---|
| 2 Bouts Friture | Formation professionnelle, chantier de formation à l'écoconstruction |
| Alternatiba | Mouvement citoyen pour le climat et la justice sociale faisant la promotion des alternatives au réchauffement climatique |
| Les Amis de la Terre Midi Pyrénées | Association de protection de l'Homme et de l'environnement |
| ARESO | Mise en réseau des acteurs de la sensibilisation, la formation, la démonstration des valeurs et enjeux de l'écoconstruction |
| Arts à bord | Art et culture Evènementiel, production de spectacles vivants |
| Atelier la Roue'Flaquette | Fabrication et réparation d'articles divers dont médicaux et orthopédiques |
| Caracole | Animation de quartier, jardins partagés, chorale, ateliers de réparation itinérants (Carabricole), circuits courts alimentaires, etc. |
| DIRE | Education à l'environnement |
| EcoJardin 31 | Mise en place de plateforme de compostage |
| L'abordage | Promotion et préservation des techniques du cinéma argentin |
| Mitsa | Recyclage Promotion et fabrication de couches lavables. |
| Picojoule | Energie Méthanisation locale |
| Recota | Réseau coopératif travail autogestion |
| Roule Ma Frite 31 | Réparation/Recyclage Garage solidaire – Recyclage d'huiles alimentaires usagées |
| Superfruit | Communication Graphisme, sérigraphie |

www.collectif-la-maison.fr
collectiflamaison@gmail.com
 Collectif La Maison

RDV chaque 1er mercredi du mois
pour une journée collective à La Maison



Le 15 avril dernier, c'était l'AG des Amis de la Terre Midi-Pyrénées

par Françoise Noiret des Amis de la terre Midi Pyrénées

Nous étions peu nombreux, mais il y a eu de la richesse dans les échanges et les bons petits plats amenés par les uns et les autres.

Le bilan* moral est positif compte tenu du peu de militants vraiment engagés sur le terrain de l'écologie dans une association aussi généraliste que la nôtre. Au vu de tant d'activités et d'actions menées cette année encore, nous pouvons affirmer que notre motivation n'a pas flanché !

Même si certains sont passés pour des utopistes il y a 40 ans, nous leur répétons que c'est eux qui avaient raison et MERCI ! Et nous continuerons à

- 1/ informer nos concitoyens
- 2/ convaincre les décideurs que les alternatives existent et sont viables
- 3/ dénoncer les fausses bonnes solutions

Nous avons beaucoup débattu autour de la dispersion que nous ressentons en Midi Pyrénées et à Toulouse en particulier, avec autant d'associations et de collectifs que de causes environnementales à défendre. A la fois signe positif que la préoccupation écologique a gagné du terrain dans le grand public et signe négatif que les atteintes à l'environnement sont si nombreuses que les citoyens les contrent par autant d'initiatives en riposte.

Notre capacité reconnue à fédérer et faire converger ces combats localement nous prouve que nous sommes toujours sur la bonne route.

Mais restons modestes ! Nos jeunes, par leur engagement pour le climat, nous ont renvoyé l'échec d'une société qui n'a plus de valeur à leur transmettre dans un monde qui n'est pas durable.

Les climato-sceptiques, s'il en reste, n'ont plus qu'à bien se tenir !
La relève est là.

Les scientifiques le prouvent chaque jour davantage, nous devons relever le défi en envisageant le pire.

Ce qu'il nous reste à faire ? Réinventer notre société !

A vos utopies, prêts ?

Agissez avec les ATMP !

*Les bilans détaillés de l'AG à lire ici https://www.amisdelaterre.org/_Les-Amis-de-la-Terre-MidiPyrenees,8_.html

Rencontrée sur le stand des ATMP à la foire Biocybèle à Graulhet, Annick nous transmet ici son témoignage énergétique et énergétique

Mes besoins actuels en énergie dès le réveil

- le réveil sur le téléphone portable
- la douche
- la machine à café
- le jus à l'extracteur (je mange à l'extérieur)
- lampes, ordinateur et téléphone toute la journée
- la voiture
- le chauffage
- et quand je travaille: studio radio mobile : Micro, ordi, enceinte.

En mode décroissant et d'ici 5 ans

- réveil naturel
- douche solaire ? Et sinon eau froide (pas comme punition mais bon pour la santé)
- jus frais et crudivore
- je vis avec la lumière et le rythme du jour (très très rares soirées amoureuses, les bougies seront bienvenues)
- chauffage au poêle à bois
- et bien sûr à vélo ou à pied (si je voyage : le stop, le train, le co-voiturage)

J'aurais terminé toutes mes émissions, reportages avec la radio et de toute façon le matériel sera HS.

Et j'ai envie d'explorer l'artiste qui est en moi : papier, crayon, dessin, écriture, collage.

Finis les mails, l'ordi, ma famille est prévenue, on s'écrit si besoin, on se voit sinon.

J'aurai 52 ans, toute la vie devant moi et le projet de vivre une jolie aventure humaine, sans électricité mais avec, j'espère, beaucoup plus d'amour et d'entraide qu'aujourd'hui !

Très bonne continuation aux Amis de la Terre,
Annick Leclerc du Sablon

Bulletin d'adhésion à retourner à

Amis de la Terre de Midi-Pyrénées, 73 chemin de Mange-Pommes, 31520, Ramonville-Saint-Agne

Cotisation (*)

- Souhaitable pour une personne : 33 €
un couple : 59 €
Petit budget : 10 € ou un peu plus

Abonnement au journal des Amis de la Terre France *La Baleine* 7 €

Dons (*)€

(*) à 66 % déductible des impôts

Montant total versé :

Mode de paiement : Chèque (à l'ordre des ATMP) Espèces Virement

Date :/...../.....

Nom:

..... Prénom :

(pour une adhésion couple) Nom et Prénom du conjoint :

.....

Adresse :

.....

.....

Tél :

Je ne reçois pas encore l'infolettre (ou newsletter) et je souhaite m'y inscrire (environ 4 messages par mois, merci de ne pas renseigner si vous la recevez déjà), **mon Email** (en majuscules) :

.....

Mes centres d'intérêt : Agriculture, Air, Arbres-Forêt, Biodiversité naturelle et cultivée, Climat, Déchets, Décroissance, Eau, Éco-construction, Énergie, Habitat bioclimatique, Nano-Technologies, Nucléaire, Pollution électromagnétique, Risques industriels, Santé, Transports, Urbanisme

Ou

Autres

.....

Compétences

.....

.....

La Feuille Verte des Amis de la Terre Midi Pyrénées n° 254 juin à septembre 2019 ISSN : 1967-6719
imprimé par Imprimerie Tolosane à Roques-sur-Garonne, sur papier 100% recyclé, tiré à 800 exemplaires
Directeur de publication : Daniel Roussée Relecture : Odile Fournier Mise en page, composition : Monique Hervet